

justice justice
femme femme
huissier huissier
justice justice
huissier huissier
justice justice
huissier huissier
femme femme

Association Femmes Huissiers de Justice

Dossier de Presse



« Bonjour, Laurence Pelletier, un auteur, victime de plagiat, est venu me consulter pour défendre ses droits à la propriété intellectuelle. »

« Bonjour, Marie Lavigne, j'ai eu la chance de remettre un chèque de 10 000 euros à la future nouvelle star ! »

« Bonjour, je suis Charlotte Blestel, je viens de constater un SMS ambigu sur un smart phone ! »

« Bonjour, Claire Durand, je viens d'effectuer un constat de diffamation sur Internet et voudrai engager avec vous une conversation sur les dangers du numérique. »

« Bonjour, Maître Hubert Marie Edouard, huissier de justice, je viens pour un constat d'adultère. »

« *Notre profession se féminise : sur 3 300 huissiers, nous sommes actuellement 800 femmes. A l'Ecole Nationale de Procédure, les trois quarts des élèves sont des femmes. C'est pourquoi j'ai décidé de créer cette association pour promouvoir les femmes, leur permettre d'être mieux représentées et intégrées dans les organes de tutelle encore trop peu féminisés, défendre leurs droits tant auprès des pouvoirs publics que de leurs ordres respectifs. Mon objectif est que nous devenions une force utile !* »

L'Association des femmes huissiers de justice de France (AFJHF) a été officiellement lancée en présence de sa marraine Rachida Dati, le 12 décembre 2010. Un rassemblement à l'initiative de Maître Astrid Desagneaux, fondatrice et présidente de l'association soutenue par la Chambre Nationale des Huissiers de Justice.



Association Femmes Huissiers de Justice

Même si la profession se féminise, les femmes restent minoritaires dans les organes de tutelle... Notre volonté est de leur faciliter une meilleure représentation

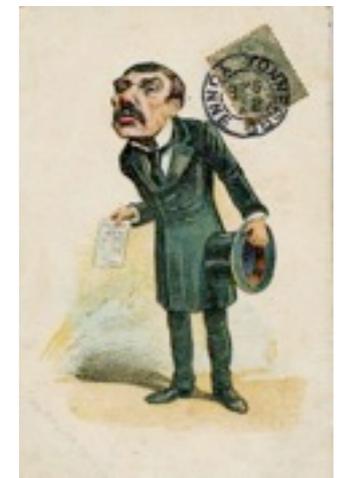
Le nombre de femmes huissiers de justice a connu une **progression de 120% en 10 ans** ! Pourquoi encore **si peu de femmes** huissiers de justice sont elles aujourd'hui présentes **dans les organes de tutelle** (Chambres Nationale, Régionale et Départementale des Huissiers de Justice) ?

L'objectif principal de l'AFHJF est de **promouvoir, intégrer et faire évoluer la femme Huissier de Justice dans sa profession**. Et ce, en lui donnant un accès facilité aux fonctions de représentativité. 'Nous souhaitons faire évoluer notre image, nous positionner auprès des Commissions, des Pouvoirs Publics, des différents Ordres et organes de tutelles encore peu féminisés...'

Il s'agit également de **multiplier les opportunités de consultation** des femmes huissiers dans le cadre de la prise de décisions et de la rédaction des projets liés à la profession : **participer, par exemple, aux commissions de la Chambre Nationale chargées de rédiger les textes.**



Association Femmes Huissiers de Justice



Favoriser une meilleure compréhension du métier et de ses missions notamment auprès des jeunes générations

« **Quand on dit huissier, on pense expulsion, constat d'adultère, saisie. La profession est caricaturée... Un constat d'huissier peut permettre d'éviter un procès** », précise **Astrid Desagneaux**. Effectivement, la loi Béteille du 22 décembre 2010, donne aux constats une force probante opposable à tous et elle reconnaît l'huissier de justice comme le professionnel de l'état des lieux.

L'huissier de justice est tout à la fois un professionnel libéral, un juriste performant, un officier ministériel et un officier public. Ses tâches sont multiples, largement tournées vers les contacts. Il reçoit dans son étude les particuliers ou les professionnels et se déplace sur le terrain pour résoudre leurs difficultés.

L'huissier de justice dispose donc d'**attributions étendues**. Ses compétences vont de la rédaction et la signification des actes jusqu'à l'exécution des décisions de justice. Il est aussi compétent pour diriger une vente aux enchères et pour encadrer jeux et concours que pour administrer un immeuble.

L'importance de 'dédiaboliser' le rôle de l'huissier : les atouts de l'accession de la femme à cette profession

Pendant très longtemps, seuls les hommes accédaient à cette profession. L'AFHJF compte aujourd'hui 'favoriser une meilleure compréhension du métier et de ses missions'. Car si physiquement et psychologiquement difficile, elle n'en reste pas moins 'intellectuellement et humainement très riche'.

Dès lors, être une femme dans ce métier peut constituer un véritable atout, leur sensibilité et leur psychologie leur permettant de délier certains cas difficiles... en douceur ! Sur le terrain, l'huissier doit dialoguer pour parvenir à un accord et selon Astrid Desagneaux 'il y a 80% de psychologie'. Ce qui, pour autant, ne les empêche pas de faire preuve de tempérament et de professionnalisme.

Si la pratique de ce métier est compatible avec une vie de famille, cette profession libérale, donnant l'avantage de pouvoir aménager son emploi du temps, comme les autres, nécessite aussi d'être bien organisée.

justice justice
huissier huissier
femme femme
huissier huissier
justice justice
femme femme

Association Femmes Huissiers de Justice



Faire entendre leur voix et se lier à d'autres associations ayant les mêmes objectifs

L'AFHJF souhaite être un point de rencontre supplémentaire dans la profession. Les hommes comme les femmes peuvent y adhérer afin de participer aux débats, réflexions, rendez-vous, aussi bien sur le blog qu'à l'occasion de rencontres planifiées toute l'année.

L'association établit également des relations avec les femmes huissiers de justice afin de mener une réflexion commune sur leurs expériences professionnelles (coaching...).

Le groupement vise, en outre, à **développer des passerelles féminines inter-professions juridiques**, avec les femmes notaires ou avocats... et à délivrer une image plus féminine de la profession en Europe.

Cette volonté ne se cantonne pas aux métiers juridiques. En mars 2011, l'AFHJF a participé au Think Tank « Femmes Professions libérales », initiative de **l'Union Nationale des Professions Libérales (UNAPL)**.

Cette collaboration a permis de soulever certains points tels que : la brièveté des congés maladie et maternité, faute d'assurance dédiée.

C'est ainsi que **l'Association des Femmes Huissiers de Justice réfléchit à un projet d'envergure pour l'année 2012**, qui permettra peut être aux femmes huissiers de cotiser à une assurance particulière pour leurs congés maternité (encore inexistante dans la profession !).

La lente féminisation de la profession...

La féminisation de la profession d'huissier de justice remonte à la loi n°48-460 du 20 mars 1948 ouvrant l'accès des femmes à certaines professions d'officiers publics et ministériels. La première d'entre elles a prêté serment, le 6 décembre 1948, fut Marcelle Planchin, originaire de Montluçon.

L'intégration des femmes au sein de la profession d'huissier s'est ensuite effectuée à un rythme extrêmement lent et vingt ans plus tard, elles n'étaient encore que 50 ! En revanche, de 1970 à 2000, leur nombre a été multiplié par 13.

Sur 3300 huissiers, 800 femmes exercent aujourd'hui... Et elles sont 150 à avoir adhéré à l'AFHJF en 2011.

Faire connaître la profession aux jeunes étudiants

Selon Astrid Desagneaux, 'nous avons pu constater la méconnaissance totale de l'huissier de justice par beaucoup de jeunes suivant des études de Droit. Je pense qu'il y a donc une grande communication à faire auprès des étudiants sur notre profession.' Ainsi, à la demande de Madame Rachida Dati, en mai dernier, Maître Desagneaux et une de ses consœurs se sont rendues au conseil de la jeunesse du septième arrondissement afin de faire connaître la profession aux jeunes étudiants et de leur proposer des "jobs d'été "et stages.

justice justice
femme femme
huissier huissier
justice justice
femme femme

Association Femmes Huissiers de Justice



RAPPEL SUR LES COMPETENCES DE L'HUISSIER DE JUSTICE

Avant tout l'huissier doit faire **exécuter les décisions de justice...**

Mais pas seulement :

Il permet d'éviter les conflits en prenant des mesures conservatoires.

Il règle les conflits de voisinage ainsi que les atteintes en diffamation.

En matière de logement, il protège la garantie de votre permis de construire, constate les malfaçons lors de travaux et aide les locataires comme les propriétaires lors de l'état des lieux de l'entrée et de la sortie du bail (constats d'état des lieux, d'avancement de travaux ou d'abandon de chantier...) **Il intervient, en dernier lieu, pour les expulsions, dès lors qu'aucun règlement amiable n'aura pu être obtenu.**

Concernant la famille, il peut intervenir pour le paiement de la pension alimentaire, constate les faits invoqués par l'un ou l'autre conjoint et inventorie le patrimoine. Il prouve et constate les biens hérités en cas de succession.

L'huissier de justice est aussi le partenaire idéal pour garantir le sérieux et la crédibilité des **jeux concours**. En effet, la législation en vigueur prévoit que pour ce type d'opération, un règlement soit rédigé et déposé auprès de celui ci afin qu'il vérifie le bon déroulement du jeu et ce, jusqu'au tirage au sort.

L'actualité, poussée par les nouvelles technologies, donne aussi de nouveaux rôles à l'huissier de justice :

- Les constats de SMS et de messages vocaux peuvent être utiles pour constituer une preuve depuis que leur constatation par huissier est reconnue pas les tribunaux. Ce sont leurs retranscriptions dans un procès verbal dressé par cet officier ministériel qui leur donneront cette qualité probatoire.

- Diffamation, plagiat, contrefaçon de sites, copie de logos ou de modèles, concurrence déloyale, publicité mensongère... Sur Internet rien n'est figé, il est donc important d'être très réactif. L'huissier de justice est le professionnel du droit accessible et habitué à réagir dans l'urgence. Il constate tout fait de nature à porter préjudice sur Internet et préserve ainsi les droits de chacun.



Association Femmes Huissiers de Justice



ASTRID DESAGNEAUX, PRESIDENTE

Astrid DESAGNEAUX, tout juste la quarantaine, forte de plus de quinze ans d'expérience dans la profession d'huissier de justice est à l'initiative de l'association. Pour elle, il était important de faire entendre les voix des femmes exerçant ce métier.

A la question, pourquoi le choix de cette profession, elle répond qu'elle l'a embrassée ! Depuis quatre générations, arrière grand-père, père, sœur, oncle l'exercent... Elle l'a donc choisi par tradition mais aussi par convictions. Et, elle l'assume : « C'est un choix familial mais aussi personnel. Exercer ce métier permet d'être beaucoup sur le terrain, de rencontrer des gens aussi bien en grande difficulté que des gens très importants. Parfois les interventions assez délicates demande diplomatie et psychologie, autant que fermeté et professionnalisme. Ce qui représente un vrai exercice d'alchimistes ! »

Astrid DESAGNEAUX, a aussi été Secrétaire et Trésorière de la Chambre des Huissiers de Justice de Paris, pendant 6 ans. C'est pendant ces années là qu'elle a participé à l'élaboration de la campagne de publicité en faveur de la profession : 'Soyez sympa, envoyer un huissier à un ami'. Une façon d'améliorer l'image de l'huissier.

Dans un but de mieux faire connaître son métier, Astrid DESAGNEAUX est aussi membre de l'Union Internationale des Huissiers de Justice, formatrice à l'école Nationale de Procédure des Huissiers de Justice. Elle intervient aussi dans de nombreux colloques à l'étranger afin de présenter le métier d'huissier de justice en France.

Astrid DESAGNEAUX, a été sujette à plusieurs interviews concernant l'exercice de la profession dans la presse avec notamment *Respect*, *Marianne*, *Mieux vivre votre argent*, *Vie de famille*... Ainsi que pour le site Internet : Les Métiers.net, dans cette séquence vidéo. http://www.lesmetiers.net/orientation/p1_193861/huissier-de-justice

Contacts :

Contacts Presse :

Laurence Blestel
lbrpcom@gmail.com
06 09 94 00 26

Stéphanie Gras-Giraud
grasgiraud@gmail.com
06 63 14 07 94

Contact Association :

<http://femmeshuissiers.info>
contact@femmeshuissiers.info